

Pratique :

Équipez-vous d'un sac à dos, prévoyez une quantité d'eau suffisante (minimum 1L /personne), de bonnes chaussures de marche, et une protection adaptée (vêtement chaud, vêtement de pluie, chapeau), une trousse à pharmacie, la carte IGN, une boussole.

Les bâtons de marche sont recommandés pour la descente.

Respect de l'environnement :

N'abandonnons aucun objet, aucun détrit. Nous pouvons ramener les emballages vides que nous avons amenés pleins.

Respectons les arbres, admirons les plantes, observons les animaux mais ne mutilons pas, ne coupons pas, ne dérangeons pas.

Respectons la réglementation, ne pénétrons pas les massifs avec des véhicules en dehors des voies ouvertes à la circulation publique.

Respectons les viticulteurs et les agriculteurs.

Ne cueillons pas leurs produits.

Sachons cohabiter avec les chasseurs.

N'allumons pas de feu, ne fumons pas, ne nous aventurons pas en forêt par temps de sécheresse, par grand vent.

Sécurité :

Pour rendre votre randonnée agréable, ne surévaluez pas vos forces physiques.

Évitez de partir seul.

Dans les Bouches-du-Rhône, l'accès aux massifs forestiers est réglementé du 1er juin au 30 septembre par arrêté préfectoral.

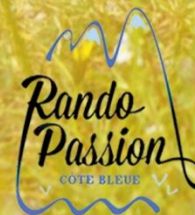
Avant de partir consultez le site www.bouches-du-rhone.pref.gouv.
Ou appelez le 08 11 20 13 13.

Téléchargement disponible sur le site www.randopassion-cotebleue.fr



SAUSSET LES PINS

Grand Vallat
Littoral



Distance : 5 km **Dénivelé cumulé :** 100 m **Temps de marche :** 1h45

Balisage : Bleu+ Rouge/blanc sur le littoral

Difficulté : Pas de difficulté particulière dans le sens indiqué, descente raide et caillouteuse dans l'autre sens.

Départ : Office de tourisme et port de Sausset-les-Pins

A voir en chemin :

Le bord de mer et quelques vestiges de la guerre 39-45, la roselière et le sentier botanique, le Château Charles-Roux et les vestiges de son alimentation en eau.

Itinéraire :

Sur le port, près du manège, prendre à gauche la passerelle, et suivre la promenade du littoral qui surplombe le port.

Au point 01, remarquer l'ancre de marine reconstituée du 1er siècle avant JC, témoignage de l'importante activité maritime le long de nos côtes à l'époque romaine.

Au point 02, l'Anse du Petit Nid, on remarquera un blockhaus transformé en résidence secondaire. Un point d'eau potable près du figuier permettra de vous désaltérer, c'est le seul point d'eau sur le parcours.

Au point 03, à proximité de l'Anse du Four à Chaux, remarquer les vestiges du mur de défense construit par l'armée allemande en 1943, ainsi qu'en bord de mer le fond d'une ancienne carrière datant sans doute de l'époque romaine.

Face au restaurant la Calanque Bleue, prendre à gauche l'ancienne route longeant le bord de mer.

Au point 04, avant le pont de la roselière, franchir la barrière de sécurité et traverser la route pour prendre en face le chemin longeant la roselière. Soyez très vigilants avant de traverser la route, les voitures peuvent arriver rapidement.

Ce chemin que l'on suivra sur 500m environ, borde la roselière dont l'écosystème constitue un lieu unique sur la Côte Bleue de grande valeur patrimoniale. Cette partie du circuit, commune avec le sentier botanique, est agrémentée de panneaux d'interprétation.

Au point 05, laisser la piste pour monter à droite, par un chemin assez raide et caillouteux, sur le plateau du Grand Vallat.

Au point 06, avant d'arriver sur le plateau, dans le dernier virage sur votre gauche, remarquer une petite géode de calcite.

Au point 07, le magnifique bassin en pierre marque le départ du canal qui alimentait en eau le château Charles-Roux à partir d'une pompe installée dans l'étang en contrebas.

Contourner le bassin et suivre les vestiges du canal jusqu'au point 08. A ce point, le chemin se divise en deux, prendre à droite et traverser la pinède pour se rapprocher des maisons.

Laisser l'aire de pique nique (Point 09) sur votre gauche et chercher entre les maisons le passage étroit qui permet de rejoindre l'avenue des Belges que l'on emprunte à gauche sur 100 m, puis prendre à droite l'allée des arbusiers.

Au point 10, prendre à droite du portail de la villa n°6 un passage qui débouche sur un grand espace boisé, vestige de l'ancien parc du château. Longer cet espace jusqu'à déboucher sur une impasse conduisant au parc du château. Monter à gauche les escaliers permettant de rejoindre l'avenue du Frioul.

Au point 11, à la jonction avec l'avenue Jean Moulin, descendre à droite sur le terre-plein formé par le comblement de l'ancienne réserve d'eau du château. Traverser ce terre-plein jusqu'à l'ancien barrage d'où l'on peut admirer le château.

Descendre les escaliers à gauche du barrage pour rejoindre l'avenue Jean Moulin qui permet de revenir sur le port.

